



Mairie  
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette  
Tél. **04 79 25 50 32** - Fax : 04 79 25 78 25  
E-mail : [mairie@valgelon-la-rochette.com](mailto:mairie@valgelon-la-rochette.com)  
[www.valgelon-la-rochette.com](http://www.valgelon-la-rochette.com)

#### Service Police Municipale

[police@valgelon-la-rochette.com](mailto:police@valgelon-la-rochette.com)  
Ligne directe : 04 79 25 75 99

Nom du demandeur

\_\_\_\_\_

Adresse

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Travaux projetés ou manifestation **et vos besoins** (ex : alternat circulation, dérogation PL, mise en place d'un échafaudage....)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Emplacement des travaux ou de la manifestation

Rue \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_

Nom de l'entrepreneur ou de l'organisateur

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date de début des travaux ou de la manifestation

\_\_\_\_\_

Date de fin des travaux ou de la manifestation

\_\_\_\_\_

## DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC OU D'ARRETE DE CIRCULATION POUR DES TRAVAUX OU UNE MANIFESTATION

La demande doit être faite **3 semaines** avant le début des travaux, de l'occupation du domaine public ou de la manifestation

Le pétitionnaire s'engage

1 – A prévenir le Maire de la date de commencement et de la date de fin des travaux ou de la manifestation

2 – Le chantier ou la manifestation devront être signalés conformément à la réglementation en vigueur.

3 – Le simple fait de commencer les travaux ou la manifestation engage le pétitionnaire à prendre à sa charge tous les frais directs et indirects en résultant, ainsi que la responsabilité entière d'accidents dus à l'existence du chantier ou de la manifestation ou à l'inobservation des prescriptions ci-dessus

A VALGELON-LA ROCHETTE

Le

Le demandeur,

Les données personnelles vous concernant nécessaire à la rédaction du présent contrat font l'objet d'un traitement par la commune de Valgelon-La Rochette dans le but d'assurer la gestion de l'occupation de son domaine public. Ces données sont conservées pendant la durée de la convention et selon la réglementation relative à l'archivage des documents administratifs. Ces données sont destinées aux agents du service gestionnaire de la collectivité et sont amenées à être transmises aux destinataires suivants, Gendarmerie, Sapeurs-Pompiers, services des transports scolaires, services de ramassage des ordures ménagères. En application de la réglementation en vigueur vous pouvez accéder à vos données, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Pour cela vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [mairie@valgelon-la-rochette.com](mailto:mairie@valgelon-la-rochette.com) ou mairie de Valgelon-La Rochette 1 place Albert Rey – La Rochette 73110 VALGELON-LA ROCHETTE. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Liberté » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.